## FE.-REPUBLIQUE DU BENIN ------PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

## DECRET N° 2004-306 DU 25 MAI 2004

Portant nomination des Directeurs Départementaux du Ministère chargé du Plan, de la Prospective et du Développement.

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2004-137 du 18 mars 2004 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère chargé du Plan, de la Prospective et du Développement;
- Sur proposition du Ministre d'Etat chargé du Plan, de la Prospective et du Développement ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 12 mai 2004;

## DECRETE:

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: Sont nommées Directeurs Départementaux du Plan, de la Prospective et du Développement des ensembles départementaux ci-après, les personnes dont les noms suivent :

 Directeur Départemental de l'Atacora/Donga

: Monsieur Amadou BARASSOUNON ALI

 Directeur Départemental Atlantique/Littorial

: Madame Edith COFFI FAVI

 Directeur Départemental Borgou/Alibori

: Monsieur Chabi Hamidou KPYO

 Directeur Départemental Mono/Couffo

: Monsieur Yétifou Apollinaire

MONGUEDE

 Directeur Départemental Ouémé/Plateau

: Monsieur Jean Thomas TOHOUEGNON

 Directeur Départemental Zou/Collines

: Monsieur Coovi Antoine ZANGBA

<u>Article 2</u>: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 mai 2004

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement,

Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances et de l'Economie,

Grégoire LAOUROU.-

AMPLIATIONS: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECPPD 4 MFE 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAMFADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSES 06 JO 1.-